

BIODIVERSITÉ EN MUSIQUE

CONTEXTE

Situé à Gentilly en zone urbaine dense, l'îlot vert se trouve à proximité du RER B, dans une ville bordée par le Périphérique au nord, et

traversée par l'A6 à l'Ouest. Toutes ces caractéristiques font de l'îlot vert un site marqué par la pression anthropique et immobilière.

ENJEUX

SOCIAUX Faire de l'îlot vert un espace de bien-être, de citoyenneté et de pédagogie, dans une commune très carencée en espaces verts (6.2 m² par habitants).

PAYSAGERS Site ouvert, au milieu d'un espace urbain dense, l'îlot vert requiert une attention paysagère particulière. Les pleins et vides dessinés devront valoriser les points de vue intéressants et dégager un sentiment de générosité et d'apaisement.

ENVIRONNEMENTAUX Les inventaires naturalistes et botaniques réalisés sur l'îlot révèlent une richesse à prendre en compte. Les enjeux environnementaux qui gravitent autour de l'îlot sont notamment soulignés par le PLU de Gentilly décrivant l'îlot vert comme un "pas japonais" important de la Trame Verte.

SANITAIRE La pollution détectée après analyse des sols nécessite des actions importantes à mettre en oeuvre pour des questions de santé publique.



PROJET



LE KIOSQUE À MUSIQUE

Le kiosque à musique est né de l'observation des usages de l'îlot, régulièrement utilisé pour les événements du quartier et les activités artistiques, souvent liés à la musique.



Pour répondre aux **ENJEUX SANITAIRES** dus aux **SOLS POLLUÉS**, nous avons exposé plusieurs solutions techniques envisageables et préconisé une Isolation In Situ des polluants. Une solution qui rend possible l'accessibilité aux usagers et prend en compte les moyens actuels de gestion des polluants.



- Kiosque et Abri
- Mare
- Potager hors sol
- Pelouse
- Vivaces et prairie
- Friche pédagogique
- Equipement sportif
- Jardin canin
- Arbre
- Arbuste

Afin de mieux répondre aux enjeux sociaux, nous avons fait circuler un **QUESTIONNAIRE CITOYEN** auquel 73 personnes ont répondu. De celui-ci ressortent plusieurs attentes, parfois contradictoires, que nous nous sommes efforcés de prendre en compte de façon pertinente.

- Points de vue et attentes ayant été exprimés :
- Favoriser la Biodiversité (continuité et diversité d'habitats. Ex : mare)
 - Insérer de façon innovante et paysagère des constructions à usage collectif sur les 20% de bâti prévus à cet effet.
 - Lieu de détente, de partage et de pédagogie. (Café associatif, équipements sportifs...)

1mètre 50 mètres